



« PROTÉGEONS LA MER » : LES CONSERVERIES DE POISSONS LANCENT UN CONCOURS PARTICIPATIF POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS MARINS

Bientôt, du 15 février au 20 mai, le Syndicat Français des Conserveries de Poissons lance un grand concours participatif sur le web, intitulé « Protégeons la Mer ».

En partenariat avec l'Association Gestes Propres, son but est de sensibiliser les consommateurs-citoyens à la lutte contre les déchets marins en faisant appel à leur créativité.

Ce concours se déroule en 2 temps : du 15 février au 15 avril le grand public est ainsi invité à créer un visuel (dessin, photo, montage, collage, ...) accompagné d'un slogan ou d'une légende interpellant les citoyens sur le sujet. Le Règlement se trouve sur le site concours.conservepoissons.fr

Leur réalisation sera ensuite soumise au vote des internautes du 20 avril au 20 mai.

En jeu 2 000 euros de dotations et une mise en avant de leurs visuels sur les sites et les réseaux sociaux du Syndicat Français des Conserveries de Poissons et de Gestes Propres.

Pour participer, rendez-vous sur :

concours.conservepoissons.fr

Cette initiative ludique vient compléter la large palette d'actions développées par les conserveries françaises dans le cadre de leur démarche durable. À commencer par leur emballage recyclable à l'infini - la boîte métal - les conserveries de poissons sont profondément engagées

pour préserver l'environnement, comme le reconnaissent les Français : nous sommes près de 7 sur 10 à s'accorder à dire qu'elles sont au cœur d'une filière responsable, soucieuses de la gestion durable de la ressource et de la préservation des océans¹.



Au-delà du respect des règles parmi les plus strictes du monde en matière de pêche, la filière française est engagée dans de nombreuses démarches volontaires pour la gestion durable des ressources marines. Des bonnes pratiques que les conserveries françaises de poissons ont formalisées dans une Charte qui les engage notamment sur la préservation des ressources maritimes, la promotion d'une pêche durable et le respect de l'environnement.

¹ Enquête SFPC / CSA – mai 2019



Les conserveries françaises de poissons attachent également une grande importance à la lutte contre les déchets marins et leurs partenaires pêcheurs agissent en mer pour les limiter. C'est pour aller encore plus loin qu'elles ont décidé de s'engager aux côtés de l'association Gestes Propres dans cette lutte auprès du grand public. **Chacun peut en effet agir puisque 80 % des déchets retrouvés dans les océans sont jetés à terre.**

Un appel à la créativité pour sensibiliser les Français !

Du 15 février au 15 avril, le concours participatif des conserveries françaises de poissons invite le grand public à partir de 16 ans à poster ses créations sur le site dédié : concours.conservepoissons.fr. Le concours est ouvert à tous les Français qui ont envie de sensibiliser leurs concitoyens à la lutte contre les déchets marins. Leurs réalisations graphiques devront être accompagnées d'un slogan ou d'une légende incitant à lutter contre la pollution des mers.

Un partenariat au long cours avec Gestes Propres

Le Syndicat Français des Conserveries de Poissons est partenaire de l'Association Gestes Propres pour sensibiliser le grand public à la lutte contre les déchets sauvages et marins. Ainsi, pour la 2^e année consécutive, le Syndicat met le cap cet été sur l'opération « Je Navigue, Je Trie », impliquant directement les plaisanciers pour lutter contre la pollution en mer. Durant toute la saison, une cinquantaine de ports inciteront les plaisanciers à adopter le bon comportement avec leurs déchets.

Des actions volontaires en mer pour limiter les déchets marins

Les conserveries de poissons françaises attachent une grande importance à la lutte contre les déchets marins et leurs partenaires pêcheurs agissent en mer pour les limiter. Leur organisation Europêche travaille en particulier avec la Fondation « Waste Free Ocean » pour collecter les déchets flottants, les trier et les recycler. Avec la Coopérative Maritime, ils sont associés au projet PechPropre visant à éviter les déchets de pêche dans l'environnement marin. Quant aux thoniers, qui mettent déjà en œuvre des engins de pêche non maillants pour éviter la capture de tortues ou de requins, ils étudient actuellement la conception d'outils en matières biodégradables pour éviter leur dérive en cas de perte. De plus, la France devrait formaliser la réception des déchets d'exploitation des navires dans les ports dans un nouveau texte législatif à paraître dans le courant de l'année 2021.



La filière engagée pour la gestion durable des ressources

La filière des conserves de poissons est engagée dans une démarche responsable et s'approvisionne en poissons dans le respect d'une réglementation parmi les plus rigoureuses du monde en matière de gestion des ressources marines. Au-delà, les professionnels de la filière développent de façon volontaire de nombreuses actions responsables, en particulier à travers des labels comme le Marine Stewardship Council (MSC) ou des partenariats comme l'International Seafood Sustainability Foundation (ISSF). Pour garantir leurs bonnes pratiques, les conserveries françaises de poissons ont rédigé une Charte d'Engagement. Articulée autour de 8 thèmes clés pour garantir les meilleurs produits aux consommateurs, elle les engage notamment sur la préservation des ressources maritimes, la promotion d'une pêche durable et le respect de l'environnement.

À propos du Syndicat Français des Conserveries de Poissons

Le Syndicat Français des Conserveries de Poissons (SFCP) réunit 14 conserveries et leurs marques. Principalement ancrées sur les côtes bretonnes et vendéennes, les Conserveries de Poissons représentent en France près de 2 300 collaborateurs et la filière un total de 10 000 emplois : marins pêcheurs, fabricants de boîtes métal, prestataires, etc. Elles proposent chaque année plus de 350 millions de conserves de poissons aux consommateurs en France.



conservesdepoissons.fr



@ConservePoisson

L'Équipe ADOCOM-RP
Service Presse des « Conserve de Poissons »
vous remercie de votre attention.

ADOCOM[®]-RP

AGENCE DOGNIN COMMUNICATION

11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08

e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr

Qualification : Agence Certifiée OPQCM

